

DAWSON, ROUTE :—Voir *Documents*, 21.

DÉBATS :—Voir *Hansa. d.*

DÉPENSES IMPRÉVUES :—Voir *Documents*, 134.

DÉPUTÉS :

1. Liste des députés rapportés élus pour ce parlement, au commencement de ce volume, X—XIX.
2. Députés qui prête serment et prennent leur siège, 1, 39, 354.
3. Résolutions—Que s'il se présente quelque fait concernant l'élection d'un député, ce dernier devra se retirer. Que si quelque député a été élu au moyen de la corruption, la chambre procédera avec sévérité à l'égard de tous les inculpés. Que l'offre de deniers ou avantage à quelque député pour qu'il favorise quelque mesure devant la chambre, est réputée crime et délit, 5.
4. Louis Riel, député de Provencher appelé à se rendre à son siège, 13, 18. Certaines personnes sommés de comparaître à la barre pour être interrogés au sujet du mandat d'arrestation lancé contre Riel à raison du meurtre de Thomas Scott, 8, 10, 13, 14, 17, 18, 32, 37, 38. Motion—qu'il soit expulsé de la Chambre; amendement—que toute action sur cette proposition soit différée jus qu'à ce que le comité du Nord-Ouest ait fait rapport; Sous-amendement—qu'une adresse soit présentée à Sa Majesté à la priant d'accorder une amnistie; déb. ts ajournés, 64. Repris, 67. Amendements rejetés; Question résolue dans l'affirmative, 71. Motion—qu'un nouveau bref pour Provencher soit émis, adoptée, *ibid.* Témoins congédiés, 74.
5. Un député présente une pétition, demandant la protection de la Chambre en faveur de Stanislaus Francis Perry, l'un des députés de l'île du Prince-Edouard, et qu'il soit exempté de toute pénalité qu'il peut avoir encourue en prenant son siège après avoir résigné comme membre de la législature de l'île du Prince-Edouard, 19. Pétition renvoyé au comité des privilèges et élections, 25. Rapport de ce comité, 50. Adopté, 55. Bill pour rendre indemne S. F. Perry. III. Passé par toutes les phases, 163. Par le Sénat, 281. S. R., 355. (37 Vic., c. 11.) Rapport du comité des impressions sur l'impression de dépêches relatives à cette résignation, 325. Voir *infra*, 8.
6. Pétition de L. Boutillier, demandant que le rapport de l'élection de Gaspé soit amendé en substituant le nom du pétitionnaire à celui de Louis George Harper; non reçue, 82. Le greffier de la couronne en chancellerie se présente avec le rapport de la dernière élection de Gaspé, 93.
7. Pétition de J. S. Thompson, demandant qu'il lui soit permis de prendre son siège comme député de Caribou, nonobstant la non arrivée du bref d'élection, 139. Voir *infra*, 8.
8. Résolution—que J. S. Thompson, A. B. Barron, L. G. Harper, S. F. Perry, écuiers, reçoivent l'indemnité complète comme députés, etc., 322.
9. Rapport pour Chicoutimi et Saguenay, au commencement du volume, XX. Rapports des officiers rapporteurs, *ibid.* Récapitulation des votes enregistrés pour chaque candidat, xxii.
10. Certificat de l'officier rapporteur pour Yale, etc., au commencement du volume, xxiii. Récapitulation des votes enregistrés pour chaque candidat, xxiv.

DESHERENCES ET CONFISATIONS :—Voir *Documents*, 28

DISCOURS :—Voir *Gouverneur-Général*, 3, 8.